

Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier chef de projets sylviculture (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Institut pour le développement forestier - IDF

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier chef de projets (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit privé, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 35,2 K€ et 56,3 K€ bruts annuels
<u>Résidence administrative :</u>	Bordeaux (33)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} octobre 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

L'Institut pour le Développement Forestier a pour missions :

i) d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers, aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois, ii) de transmettre ces informations via la publication des travaux du CNPF-IDF et du CNPF (livres, revue nationale) et iii) via la formation. Sur ce dernier point, c'est son service formation qui est mobilisé afin de gérer les offres de formations continues du catalogue et sur mesure.

Contexte du poste

Dans un contexte d'adaptation des forêts au changement climatique, le CNPF-IDF positionne un ingénieur forestier chef de projets (H/F) spécialisé en expérimentation, matériel forestier de reproduction (MFR), ressources génétiques forestières (RGF) et sylvicultures ciblées sur des essences de production, en particulier le pin maritime.

Description du poste

L'ingénieur forestier chef de projets sylviculture (H/F) est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur et du directeur adjoint du CNPF-IDF.

Il pilotera les travaux et projets de RDI relatifs à l'expérimentation forestière, les MFR et RGF, les sylvicultures pour le pin maritime, le robinier et autres essences de productions, ainsi que leur intégration dans la gestion durable des forêts.

L'ingénieur forestier chef de projets sylviculture (H/F) délivrera son expertise sur ces sujets en lien avec les ingénieurs sylvicultures, MFR, RGF et expérimentations de l'IDF, le réseau expérimentation et changement climatique du CNPF, les directions du CNPF et de l'IDF, le ministère en charge de l'environnement et les partenaires du CNPF tel que le Centre de Productivité et d'Action Forestière d'Aquitaine (CPFA). Cette expertise nourrira également les réflexions des politiques publiques.

Il représentera aussi le CNPF sur ces spécialités dans les instances et manifestations techniques et scientifiques au niveau français et européen.

Les missions du poste seront les suivantes :

- Piloter les projets et actions de RDI sur le pin maritime au niveau MFR, RGF, sylvicultures et expérimentations, en lien notamment avec les acteurs en région, en particulier en Nouvelle-Aquitaine ;
- Représenter le CNPF, l'IDF dans les instances partenariales relatives à l'expérimentation sur le pin maritime et le partage des données (GIS Coop, GIS GPMF), en lien étroit avec le CPFA ;
- Piloter et/ou participer aux actions de RDI sur le robinier au niveau des MFR, RGF, sylvicultures et expérimentations, en lien avec les acteurs de la filière ;
- Gérer et développer les réseaux expérimentaux pin maritime et robinier sur l'ensemble du territoire hexagonal ;
- Être le référent national pin maritime ;
- Être le référent national robinier ;
- Contribuer aux actions autour de l'expérimentation réalisées au CNPF via le réseau interne dédié.

L'ingénieur forestier chef de projets sylviculture (H/F) aura enfin pour mission de valoriser et transférer les résultats des études et des recherches par i) la rédaction de publications (articles, ouvrages...) et ii) l'animation de stages de formation continue.

Il entretiendra également une veille sur les connaissances scientifiques relatives aux spécialités MFR, RGF, sylvicultures et expérimentations.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de niveau bac+5 de type ingénieur forestier ou diplôme équivalent en lien avec la mission
- Expérience souhaitée (5 ans minimum) en lien avec les thématiques du poste

Compétences et qualités requises

- Connaissances et expertises sur les sujets des MFR, RGF, sylvicultures et de l'expérimentation ;
- Connaissances dans les domaines de l'écologie forestière ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité managériale et d'encadrement d'équipes-projet ;
- Capacité de conduite de projet sur le plan technique et budgétaire ;
- Bonne qualité rédactionnelle et soin apporté à la présentation écrite ;

- Maîtrise de l'anglais (niveau B2).
- Maîtrise de la suite Office ;
- Maîtrise des logiciels R et SIG (via R ou QGIS) ;
- Connaissance des bases de données (SGBD) ;
- Permis B et véhicule personnel.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable à l'issue de la période d'essai, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ; dans la limite du plafond légal
- Participation employeur mutuelle (obligatoire) ;
- Prise en charge de l'abonnement SNCF Liberté.

Personnes à contacter

- François MORNEAU, directeur de l'IDF : 06 58 52 85 45 - francois.morneau@cnpf.fr
- Thomas FEISS, Directeur-adjoint de l'IDF : 07 64 62 10 73 - thomas.feiss@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20/07/2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

Par courriel à francois.morneau@cnpf.fr et thomas.feiss@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **29/07/2025** dans les locaux du CNPF à Bordeaux.